

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET PAR COURRIEL

Le 22 août 2022

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4008-2017– Énergir – Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable – Demande visant l'approbation des caractéristiques d'un contrat d'achat de gaz naturel renouvelable (ARCHAEA 2022)**

**LE ROÉÉ CONFIRME SA PARTICIPATION À L'EXAMEN DE LA DEMANDE**

n/d : 1001-106

Chère consœur,

Par la présente et conformément à la décision procédurale de la Régie du 19 août dernier ([D-2022-104](#)), le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) informe la Régie de son intérêt à participer à l'examen de la Demande dans le dossier mentionné en rubrique.

Veuillez accepter, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

*(s) Franklin S. Gertler*

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/gc

cc: (courriel seulement)  
Me Hugo Sigouin-Plasse et Me Philip Thibedeau, Énergir  
Dossiers réglementaires, Énergir  
Jean-Pierre Finet et Bertrand Schepper, analystes  
Laurence Leduc-Primeau, coordinatrice